

Prosulf®

Soufre élémentaire pour la fertilisation foliaire

Description du produit en bref

Soufre élémentaire liquide pour la fertilisation foliaire en arboriculture, viticulture et cultures maraîchères.

Matières actives

800 g/l Soufre

Formulation

Suspension concentrée (SC)

Trademark

Sulphur mills limited

Numéro d'homologation

Mineraldünger / engrais minéral

Mode d'action

Prosulf est un **soufre** liquide élémentaire pour la fertilisation foliaire. Les petites particules de **soufre** s'attachent sur les plantes. Prosulf est ensuite transformé en sulfate qui est prélevé par les plantes. Prosulf montre une très bonne résistance au lessivage. Prosulf prévient une carence en soufre et optimise l'utilisation de l'azote. Dans les cultures fruitières et maraîchères, Prosulf augmente la quantité et les teneurs en vitamines. Prosulf a aussi un effet sur la résistance au gel des cultures.

Utilisation Arboriculture

Fruits à noyaux

3 x 2-3 l/ha pour l'amélioration de la qualité des feuilles et des fruits. Application dès le stade jeunes fruits.

Fruits à pépins

3 x 2-3 l/ha pour l'amélioration de la qualité des feuilles et des fruits. Application dès le stade bouton rouge.

Utilisation Cultures de baies

Baies en général

1-3 x 3 l/ha pour l'amélioration de la qualité des feuilles et des fruits. Application dès le stade bouton.

Utilisation Cultures maraîchères

Cultures maraîchères en général

3-5 l/ha. Favoriser un apport suffisant en soufre, selon la culture, dès qu'une masse foliaire suffisante s'est développée.

Utilisation Viticulture

Vigne

3 - 6 x 3 l/ha pour l'amélioration de la qualité des feuilles et des fruits dès le stade inflorescences visibles.

Restrictions

Suspension liquide uniquement pour l'apport par pulvérisation. Utiliser uniquement lors de carences. Ne pas dépasser les doses de pulvérisation recommandées, n'utiliser qu'avec de bonnes pratiques professionnelles ! Délai d'attente entre la dernière application et la récolte : 7 jours

Miscibilité

Prosulf peut être mélangé avec tous les fongicides, herbicides et insecticides courants ainsi qu'avec des solutions de nitrate d'ammonium-urée (AHL) (seulement dans un rapport de 1:3) ou de l'urée (jusqu'à 30 kg d'urée/ha au maximum). Veuillez respecter les informations figurant dans le mode d'emploi du partenaire de mélange. En cas de doute, nous vous recommandons de procéder à un échantillonnage du mélange avant l'application. Ne pas mélanger avec de l'huile minérale, Medax ou Dartilon !

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Conditions climatiques

L'efficacité n'est pas altérée si des précipitations ou une irrigation surviennent au moins 2 heures après le traitement

Important à savoir

Pour assurer un mouillage adéquat, utilisez une quantité d'eau suffisante (300 l/ha). Évitez les gouttes! L'application de Prosulf entraîne un dépôt par pulvérisation. Il convient donc de respecter un intervalle suffisant (au moins 3 semaines) entre la dernière application et la récolte.

Prosulf est un produit très concentré, il convient donc de respecter les points suivants : Remuez continuellement la bouillie, il se dépose rapidement, ne le laissez pas reposer toute la nuit. Utilisez autant que possible le récipient en entier, des particules peuvent se former dans les récipients ouverts. Les produits qui sont stockés sur une longue période doivent être secoués tous les 4 mois.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence

négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Phrases EUH

EUH208 Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145
ou 044 251 66 66.

Emballage

10 05 10 Emballage simple à 5 l
10 05 10 Carton à 4 x 5 l

Emballage

10 05 11 pdf_datasheet_artikel_typ_ à 10 l
10 05 11 Carton à 2 x 10 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>